

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Zones économiques africaines : Carmen Ndaot vante le modèle gabonais

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

Le ministre de la Promotion des investissements, des Partenariats public-privé, chargé de l'Amélioration de l'environnement des affaires, Carmen Ndaot, a représenté le Gabon, le 3 décembre dernier, à la 5e édition de la convention annuelle de l'Association africaine des zones économiques (AEZO) dont le thème portait cette année sur " la contribution des Zones économiques dans la mise en œuvre de la Zlecaf et le renforcement de l'Intégration africaine ". Cet évènement au format digital au quel a pris également part le ministre de l'Industrie et du Commerce, Hugues Mbadinga Madiya, en charge de l'élaboration de la stratégie nationale sur la Zlecaf, a donné l'occasion à la ministre Carmen Ndaot de rappeler que le Gabon est l'un des pays membres fondateurs de l'AEZO, et que l'assistance de l'organisation panafricaine a contribué à positionner la zone économique spéciale de Nkok comme l'une des meilleures zones franches d'Afrique, grâce à la décision avant-gardiste

du président de la République d'interdire, dès 2009, l'exportation de bois de grumes. Les zones économiques spéciales dont on dénombre en 2020 environ 189 sur le continent ont fortement contribué à la diversification et la transformation structurelle de nombreuses économies africaines. " Avec l'entrée en vigueur de la Zlecaf, le 21 janvier 2021, les zones économiques comme la Zerp de Nkok, avec leur offre de produits à forte valeur ajoutée, vont participer à l'accélération de l'industrialisation de l'Afrique, en apportant une forte croissance et en contribuant à la réduction du chômage par la création de nombreux emplois ", a indiqué la ministre Ndaot. Le membre du gouvernement a exprimé le soutien du Gabon à l'AEZO pour le libre accès des zones économiques dans ce vaste marché continental de 1,2 milliard de consommateurs, estimant que les pays africains " auront tout à gagner à faire entrer les zones économiques spéciales dans la Zlecaf, en particulier dans ce contexte de relance des économies impactées par la crise sanitaire ".



Photo: DR  
Le ministre Carmen Ndaot lors des débats par visioconférence.

## Gabon-France : Liliane Massala reçoit les membres du CIAN et un opérateur gabonais

GM.NTOUTOUME-NDONG  
Libreville/Gabon

L'AMBASSADEUR du Gabon en France, Liliane Massala, a eu, mercredi dernier à son cabinet, deux séances de travail avec des opérateurs économiques. La première audience a été accordée au Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN) conduite par son président, Étienne Giros. La seconde entrevue concernait Alban Bouango Nogombe, un jeune opérateur gabonais œuvrant dans le domaine viticole dans le sud-ouest de la France. Liliane Massala a rassuré les responsables du CIAN sur la nécessité d'amplifier la coopération avec ces acteurs de développement. Elle leur a fait savoir que la France, qui est le premier et traditionnel partenaire du Gabon, a toute sa place dans la politique de diversification économique prônée par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba.

La diplomate gabonaise a aussi présenté les opportunités d'affaires qui s'offrent à tous avec, notamment, la mise en place de la zone spéciale de Nkok où, hormis le groupe Rougier Gabon, on constate une faible représentativité des entreprises françaises. Aussi, a-t-elle solli-



Photo: DR  
L'ambassadeur Liliane Massala (droite) échangeant avec les représentants du CIAN.

cité de cette confédération un accompagnement dans la mise en œuvre et l'animation du bureau économique et commercial qui sera mis en place très prochainement à Paris avec, en perspective, l'organisation des forums, conférences, rencontres d'affaires, etc. Le CIAN est une association d'entreprises orientées vers l'Afrique et dont 80 % de ses membres viennent du secteur privé français. Ainsi, il se positionne comme le porte-parole de ces entreprises réalisant actuellement un chiffre d'affaires de près de 60 milliards d'euros en Afrique. Fervents défenseurs des intérêts français, ces responsables, bien que conscients de la situation

économique du Gabon, souhaitent qu'une large communication soit faite sur les dettes de l'État vis-à-vis des entreprises françaises.

Par ailleurs, le Gabonais Alban Bouango Nogombe, viticulteur et promoteur de caves à vin à Bergerac, a aussi eu un échange avec Mme Massala. Tout en saluant l'initiative de ce compatriote, l'ambassadeur lui a exprimé ses encouragements.

À noter que notre compatriote viticulteur s'est fait une place dans un milieu aussi fermé et protectionniste que celui du vin. Diplômé en marketing et stratégie d'entreprise et initié à l'œnologie, il méritait une attention particulière de la part de l'autorité diplomatique.

## Gestion de l'information spatiale : un logiciel pour la DGEPN

Jean MADOUMA  
Libreville/Gabon

La Direction générale de l'environnement et de la protection de la nature (DGEPN) vient d'organiser une réunion technique de restitution des résultats du Projet d'appui à la gestion durable des zones critiques du Gabon (PAZH), dans sa sous-composante "Système d'information géographique" (SIG). La rencontre avait pour but d'impliquer toutes les di-

rections générales du ministère à l'exploitation effective de la plate-forme du portail du logiciel ArcGIS entreprise disponible. L'acquisition de ce portail vise une meilleure gestion et une harmonisation de collecte et de gestion des données de terrain, non seulement des permis forestiers, des zones humiques, mais aussi du plan d'affectation de terres, en vue d'améliorer la gestion durable des ressources naturelles et de disposer d'un outil d'aide à la décision.